

**Sommaire du statut de l'espèce
du COSEPAC**

sur le

Courlis à long bec
Numenius americanus

au Canada

PRÉOCCUPANTE
2011

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2011. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur le courlis à long bec (*Numenius americanus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xix p. (www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Deborah E. Perkins et Cheri L. Gratto-Trevor pour avoir rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur le Courlis à long bec (*Numenius americanus*) au Canada, en vertu d'un contrat avec Environnement Canada. Marty Leonard, coprésidente du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC, a supervisé la préparation du présent sommaire du statut de l'espèce et en a fait la révision.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215
Télec. : 819-994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Long-billed Curlew *Numenius americanus* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2011.
N° de catalogue CW69-14/2-9-2011F-PDF
ISBN 978-1-100-97414-9



Papier recyclé



COSEPAC

Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – mai 2011

Nom commun

Courlis à long bec

Nom scientifique

Numenius americanus

Statut

Préoccupante

Justification de la désignation

Au Canada, ce grand oiseau de rivage se reproduit en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Les preuves limitées issues de relevés semblent indiquer que la population n'a pas changé de façon significative au cours des dix dernières années, mais des sources non confirmées laissent sous-entendre l'existence de déclin régionaux. Historiquement, l'étendue et la qualité de l'habitat de l'espèce ont connu des déclin considérables en raison de la conversion des prairies indigènes en terres agricoles et en territoire urbain. Les menaces continues incluent : i) la perte et la dégradation de l'habitat attribuables à la prolifération urbaine, à la culture d'habitat indigène marginal et à l'exploitation pétrolière et gazière; ii) la fréquence accrue des sécheresses associée aux changements climatiques; iii) l'augmentation du nombre de prédateurs associée à la fragmentation de l'habitat.

Répartition

Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002 et en mai 2011.



COSEPAC Sommaire du statut de l'espèce

Numenius americanus

Courlis à long bec

Long-billed Curlew

Répartition au Canada (province / territoire / océan) : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan

Évaluation actuelle du COSEPAC : Espèce préoccupante

Catégorie de statut :

DP VD M P

Date de la dernière évaluation : novembre 2002

Justification de la désignation de la dernière évaluation : Cette espèce est associée à un habitat de prairie qui s'est détérioré et on s'attend à ce qu'il continue à se détériorer. La population mondiale est en déclin.

Critères appliqués lors de la dernière évaluation : aucun

Espèce préoccupante (définition lors de la dernière évaluation) – Toute espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.

Espèce préoccupante (définition actuelle) – Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Si une version antérieure des critères a été appliquée¹, faire correspondre avec les critères actuels :

Recommandation du SSE :

- Aucun changement du statut et des critères
 Aucun changement du statut, nouveaux critères

Preuves (préciser le cas échéant) :

Espèce sauvage :

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables : oui non

Explication :

Répartition :

Changement de la zone d'occurrence :

oui non inc.

Changement de l'indice de la zone d'occupation (IZO) :

oui non inc.

Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées* :

oui non inc.

Nouvelles données importantes issues de relevés :

oui non

Explication :

Rien ne permet de croire à un changement de la zone d'occurrence ou de l'IZO depuis le dernier rapport de situation, en 2002. Comme dans le rapport précédent, certaines données anecdotiques continuent d'indiquer un recul possible de l'extrémité est de l'aire de nidification du Courlis à long bec (COSEPAC, 2002; Foster-Willfong, comm. pers., 2010), mais cette information n'a pas été confirmée.

* Utiliser la définition de l'UICN de « localité ».

Information sur la population :

Changement du nombre d'individus matures :

oui non inc.

Changement de la tendance de la population totale :

oui non inc.

Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population :

oui non inc.

Changement de la tendance de la superficie ou de la qualité de l'habitat :

oui non inc.

Nouvelles données importantes issues de relevés :

oui non inc.

Explication :

Estimations de la population

Le rapport de situation précédent (COSEPAC, 2002) avait prudemment estimé la population de l'espèce à quelque 23 500 individus au Canada, soit environ 4 000 en Saskatchewan, 19 000 en Alberta et 500 en Colombie-Britannique (tableau 1). Divers relevés ont été réalisés depuis la rédaction du dernier rapport, et ceux-ci ont permis de mettre à jour les estimations de la population (tableau 1). Cependant, ces estimations sont très variables en raison des faiblesses potentielles des méthodes de relevé et de la répartition éparse des individus dans leur aire de nidification, qui complique la réalisation des relevés (Morrison *et al.*, 2006).

Les relevés de Jones *et al.* (2008) proposent une population canadienne de quelque 17 000 à 43 000 individus (tableau 1). Des estimations inédites fondées sur les données du Relevé des oiseaux nicheurs (BBS) de 1996 à 2005 (analyse de P. Blancher basée sur l'hypothèse de C. Gratto-Trevor de 1,6 individu par oiseau observé et une portée de détection de 500 m) établissent le nombre de Courlis à long bec à 5 000 en Saskatchewan et à 38 000 en Alberta. Le nombre d'individus en Colombie-Britannique n'a pas été estimé. Il est toutefois à noter que le BBS ne peut effectuer un suivi adéquat des Courlis à long bec (Fellows et Jones, 2009) en raison de la faible densité de l'espèce, du nombre insuffisant de parcours dans les zones appropriées et du moment choisi pour le relevé.

D'après les estimations grossières réalisées à partir des derniers relevés, la population canadienne de Courlis à long bec serait de 25 000 à 50 000 individus (C. Gratto-Trevor, comm. pers., 2010). Cette estimation est plus élevée que celle du dernier rapport (23 500 individus), mais compte tenu de l'imprécision des estimations issues des relevés, il est peu probable que ce nombre représente une augmentation de la population.

Tendances de la population

Les données sur les tendances issues du rapport de situation de 2002, fondées sur le BBS, indiquaient des baisses non significatives du nombre de Courlis à long bec entre 1980 et 2000 au Canada. Cette tendance a également été observée en Saskatchewan et en Alberta, mais pas en Colombie-Britannique, où des augmentations non significatives ont été relevées.

À l'heure actuelle, les seules données sur les tendances concernant le Courlis à long bec au Canada proviennent du BBS. Pour la dernière période de 10 ans (de 1999 à 2009), les données du BBS ont indiqué une baisse non significative de 4,5 % par année ($N = 72$ parcours, $0,05 < P < 0,10$) du nombre d'individus au Canada (Environnement Canada, 2010). De même, au cours de la même période, les données du BBS pour l'Alberta ont indiqué une baisse non significative de 4,3 % par année ($N = 41$ parcours, $P > 0,10$). Les données sur les tendances n'ont pu être calculées pour la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, car le nombre de parcours y est trop faible. Les résultats précédents et actuels du BBS doivent être interprétés avec réserve, car tel qu'il a été susmentionné, un certain nombre de contraintes sont associées à cette méthode de relevé pour le Courlis à long bec.

Plusieurs relevés régionaux ont également été réalisés depuis le dernier rapport. Ceux-ci sont brièvement décrits ci-après.

Colombie-Britannique

De 2002 à 2004, des volontaires ont réalisé des relevés du Courlis à long bec dans la région de Cariboo-Chilcotin et détecté de 211 à 232 individus. Ces nombres constituent les minimums pour cette région, principalement parce que les relevés étaient basés sur des parcours et ne tenaient pas compte des questions de détectabilité (Fellows et Jones, 2009). La région d'East Kootenay a fait l'objet d'un relevé et d'une étude de P. Ohanjanian de 2002 à 2004. Le nombre de Courlis à long bec dans la région n'a pas varié de façon appréciable au cours de la période du relevé, mais l'espèce n'est actuellement plus présente à deux sites d'Invermere en raison de récents aménagements urbains (P. Ohanjanian, comm. pers., 2010).

De façon générale, il existe très peu de nouvelles données relatives au relevé ou au suivi effectués pour la Colombie-Britannique, et rien n'indique un changement de la taille de la population au cours des 10 dernières années. Le rapport de situation de 2002 établissait à quelque 500 individus la population de la Colombie-Britannique, et cette estimation est encore jugée raisonnable (J. Surgenor, comm. pers., 2010).

Alberta

Les relevés réalisés dans certaines régions de l'Alberta, de 2001 à 2007, n'ont indiqué aucun changement du nombre d'individus au cours de cette période (B. Downey, comm. pers., 2010).

Saskatchewan

Des relevés ont été réalisés en 2003 et comparés aux relevés effectués en 1988, 1999 et 2000 (Foster-Willfong, 2004). Aucune différence significative du nombre d'individus observés au cours de cette période n'a été relevée (Foster-Willfong, 2004). Des données anecdotiques, cependant, proposent une baisse du nombre de Courlis à long bec dans le sud-ouest de la Saskatchewan au cours des cinq dernières années (J. Foster-Willfong, comm. pers., 2010) ainsi que dans la région de Great Sandhills, en Saskatchewan, au cours des dix dernières années (A. Smith, comm. pers., 2010).

Tableau 1. Sommaire des estimations précédentes et actuelles de la population de Courlis à long bec

RÉGION	Rapport de situation de 2002 ¹	Autres estimations	Blancher et Gratto-Trevor ² (données inédites)	Jones <i>et al.</i> 2008
Canada	23 500			17 000 à 43 000
Colombie-Britannique	500	400 à 500 (J. Surgenor, comm. pers., 2010)		
Alberta	19 000	23 884 (Saunders, 2001)	38 000	
Saskatchewan	4 000	3 000 (Smith, 1996)	5 000	

¹Estimations minimales de la population

²Basé sur les BBS d'Amérique du Nord

Menaces :

Changement dans la nature ou la gravité des menaces : oui non inc.

Explication :

Les menaces qui pèsent sur les populations de Courlis à long bec nichant au Canada, telles qu'elles ont été évaluées en 2002, existent toujours et se sont possiblement aggravées. Parmi ces menaces, on compte : la perte et la dégradation d'habitat associées aux activités agricoles (conversion de prairies, progression d'espèces envahissantes, labourage, piétinement par le bétail), la prolifération urbaine, la lutte contre les incendies et l'empiétement des forêts. D'autres éléments auparavant jugés comme des menaces sont la hausse du niveau de la mer dans les aires d'hivernage, la chasse illégale, les collisions avec des véhicules et la croissance des populations de prédateurs (principalement les coyotes).

Des activités agricoles et d'aménagement urbain sont en cours. Les nouvelles menaces relevées depuis 2002 comprennent : les changements du régime naturel des feux, le développement énergétique, l'utilisation de véhicules hors route et l'emploi de pesticides (Fellows et Jones, 2009). De plus, on s'attend à ce que la hausse des températures et des épisodes de sécheresse associée au changement climatique touche la région des Prairies (Barrow et Yu, 2005) et présente vraisemblablement une menace à long terme pour l'habitat du Courlis à long bec (voir les tableaux 2 et 3).

Disponibilité de l'habitat :

Dans l'écosystème des Prairies canadiennes, il ne reste qu'environ 30 % des prairies à graminées mixtes qui caractérisaient autrefois la région (Davis, 2010; voir le tableau 2). Les prairies couvrent moins de 1 % de la Colombie-Britannique (Grassland Conservation Council, 2002), et l'habitat du Courlis à long bec est principalement situé sur des terres privées (J. Surgenor, comm. pers., 2010). En Saskatchewan, il ne reste que 20 % de prairies indigènes, et 85 % des 12,5 millions d'acres restants sont gérés par des intérêts privés. De plus, 45 % de ces terres sont privées (Hammermeister *et al.*, 2001). En Alberta, il reste moins de 43 % de prairies indigènes (Nerberg et Ingstrup, 2005). Comme une forte proportion des prairies indigènes n'est pas protégée, on s'attend à ce que la perte d'habitat disponible se poursuive.

À l'époque de l'évaluation du COSEPAC de 2002, on en savait très peu sur l'utilisation des milieux agricoles par le Courlis à long bec au cours de la période de nidification, ainsi que sur la productivité de la reproduction de l'espèce dans ces milieux par rapport à ce que l'on pouvait observer dans les prairies indigènes (COSEPAC, 2002). Au cours de la dernière décennie, plusieurs nouvelles études portant sur la nidification de l'espèce ont confirmé que celle-ci préférait les prairies indigènes aux terres cultivées (Dugger et Dugger, 2002; Foster-Willfong, 2003; Ackerman, 2007). Toutefois, depuis 1999, au moins 11 nids de Courlis à long bec ont été trouvés sur des terres agricoles au Canada

(Foster-Willfong, 2003; Devries *et al.*, 2010; M. Giovanni, comm. pers., 2010; tableau 2), dont 8 en Alberta en 2007, parmi lesquels 4 ont produit des oisillons (Devries *et al.*, 2010). Les dernières études laissent croire que la nidification sur des terres agricoles pourrait être plus courante qu'on ne le croyait auparavant (Stanley et Skagen, 2007; Hartman et Oring, 2009). Elles permettent également de présumer que la gamme d'habitats disponibles pour cette espèce pourrait être plus étendue que ce qu'on a déterminé en 2002.

Bien que les terres agricoles puissent être utilisées comme habitat de nidification dans certaines régions, l'agriculture intensive, en général, représente une menace pour l'espèce. Par exemple, les zones agricoles qui accueilleraient les Courlis à long bec en Colombie-Britannique font maintenant l'objet d'une agriculture plus intensive (les pâturages ont été convertis en champs de luzerne et de légumes). La perte d'habitat découlant de ce type de conversion des terres pourrait constituer une menace à long terme pour les populations de Courlis à long bec (J. Surgenor, comm. pers., 2010).

Développement énergétique :

L'exploitation pétrolière et gazière dans les prairies indigènes utilisées par le Courlis à long bec représente une menace considérable et de plus en plus prédominante. Par exemple, une forte proportion des puits pétroliers et gaziers qui ont été établis au cours des 25 dernières années dans les Prairies canadiennes sont situés dans les prairies indigènes (60 % en Alberta, 30 % en Saskatchewan; S. Davis, comm. pers., 2010). Le rythme de l'aménagement de l'infrastructure énergétique (pipelines et lignes de transport) dans les prairies de la Colombie-Britannique et ailleurs est également préoccupant (Fellows et Jones, 2009). De plus, l'aménagement récent et intensif d'infrastructures associées aux énergies renouvelables (p. ex., production de biocarburants et développement de l'énergie éolienne) à l'intérieur de l'aire de nidification principale des Courlis à long bec pourrait menacer la viabilité à long terme de la population puisqu'on s'attend à une augmentation de la demande.

Prédation :

Le rapport de situation de 2002 indiquait que la croissance des populations de prédateurs, principalement les coyotes, pourrait être un facteur limitatif pour le Courlis à long bec. Le rapport présentait des preuves de l'augmentation du nombre de coyotes en Saskatchewan et en Alberta. Bien que les données sur les populations de coyote sont insuffisantes en ce qui concerne l'Alberta (D. Prescott, comm. pers., 2010) et la Saskatchewan, les données de dénombrements provenant de Nature Saskatchewan indiquent une baisse du nombre d'individus de 2001 à 2008 (T. Herriot, comm. pers., 2010). Plus particulièrement, 71 000 coyotes ont récemment été éliminés dans le cadre du projet pilote de contrôle des populations de coyotes en Saskatchewan (Coyote Control Program) (de novembre 2009 à mars 2010; Government of Saskatchewan, 2010). L'élimination des prédateurs, comme les coyotes, peut réduire la prédation par le prédateur ciblé, mais elle peut aussi entraîner l'augmentation de la prédation par des mésoprédateurs qui tendent à bénéficier de l'élimination des prédateurs supérieurs (Prugh *et al.*, 2009).

L'abondance et la répartition de renards roux (*Vulpes vulpes*), de Corneilles d'Amérique (*Corvus brachyrhynchos*; Sargent *et al.*, 1993) et d'autres prédateurs du Courlis à long bec ont augmenté avec l'expansion de l'agriculture dans les prairies. Plus récemment, des études sur la sauvagine ont démontré que la fragmentation de l'habitat de nidification permet aux prédateurs d'être plus efficaces dans leurs recherches de nourriture (Phillips *et al.*, 2003; Drever *et al.*, 2007), ce qui limite vraisemblablement la productivité du Courlis à long bec dans un écosystème de prairies de plus en plus morcelé.

Tableau 2. Sommaire de l'information précédente et actuelle sur la disponibilité de l'habitat du Courlis à long bec

	Rapport de situation de 2002	Écosystème des Prairies canadiennes	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan
Perte de prairies indigènes	Oui	Il reste 30 % des prairies à graminées mixtes (Davis, 2010)		Il reste 43 % des prairies indigènes (Nerberg et Ingstrup, 2005)	Il reste moins de 20 % des prairies indigènes (Nerberg et Ingstrup, 2005)
Nidification sur des terres agricoles	Probable, mais aucun cas connu ni signalé		Inconnue. Le nombre d'individus pourrait être stable ou croissant dans les zones agricoles de la vallée de l'Okanagan (D. Cannings, comm. pers., 2010)	Oui – 8 nids en 2007 (Devries <i>et al.</i> , 2010) Oui – 1 nid en 2008 (M. Giovanni, comm. pers., 2010)	Oui – 2 nids (Foster-Willfong, 2003; G. Maty, comm. pers., 2010)
Habitat protégé	Moins de 5 % de l'habitat total au Canada	30 % des prairies sont situées sur des terrains privés (Gauthier <i>et al.</i> , 2003)	8 % (Grasslands Conservation Council of BC, 2004)		11 % de l'habitat fait partie du Réseau des zones représentatives; l'exploitation pétrolière et gazière est interdite dans ces zones (J. Pepper, comm. pers., 2010)

Tableau 3. Sommaire des menaces précédentes et actuelles pour le Courlis à long bec

	Rapport de situation de 2002	Fellows et Jones, 2009; références incluses	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan
Perte et dégradation de l'habitat ¹ (voir aussi le tableau 2 ci-dessus)	Oui		Prolifération urbaine; empiètement des forêts (P. Ohanjanian, comm. pers., 2010)	Agriculture dans l'habitat indigène marginal (COSEPAC, sous presse)	Conversion des prairies en terres cultivées (J. Pepper, comm. pers., 2010) Agriculture dans l'habitat indigène marginal (COSEPAC, sous presse)
Prédation	Oui			Aucune nouvelle donnée (D. Prescott, comm. pers., 2010)	Le nombre de coyotes pourrait être à la baisse (T. Herriot, comm. pers., 2010)
Changement climatique	Oui (montée du niveau de la mer dans les aires d'hivernage)	Montée du niveau de la mer – perte d'habitat intertidal (Colwell et Mathis, 2001) Sécheresse accrue	Sécheresse accrue (Barrow et Yu, 2005)	Sécheresse accrue (Barrow et Yu, 2005)	Sécheresse accrue (Barrow et Yu, 2005)
Développement énergétique	Non		Développement rapide des lignes de transport et des pipelines (World Wildlife Fund, 2001)	Développement énergétique accru dans les prairies (COSEPAC, sous presse)	Développement énergétique accru dans les prairies (COSEPAC, sous presse)
Utilisation de véhicules hors route	Non	Sensibilité aux véhicules hors route dans l'habitat de nidification	Les véhicules hors route pourraient présenter un risque dans certains secteurs localisés (Ohanjanian, 2004)		Les véhicules hors route pourraient présenter un risque dans certains secteurs localisés (J. Pepper, comm. pers., 2010)
Contaminants	Non	Taux d'éclosion réduit – contaminants dans les aires d'hivernage (Oring, 2006)			

1. Comprend : conversion des prairies; progression d'espèces envahissantes; labourage; broutage; piétinement par le bétail

Protection :*Changement de la protection actuelle :*oui non

Explication :

Immigration de source externe :*Changement de l'immigration de source externe constaté :*oui non

Explication :

Il est possible qu'une immigration ait lieu à partir des populations frontalières des États-Unis (p. ex., Dakota du Nord), mais rien n'indique que ce soit le cas.

Analyse quantitative :*Changement quant à la probabilité de disparition du pays :*oui non

Précisions : Aucune analyse quantitative n'a été réalisée.

Sommaire et autres points à examiner :

Plusieurs activités sont en cours pour préserver les prairies indigènes au Canada, et elles pourraient aider à freiner la perte à grande échelle d'habitat de nidification disponible pour le Courlis à long bec. Parmi ces activités figurent le Plan conjoint des habitats des Prairies, le Plan conjoint intermontagnard canadien et le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, qui s'ajoutent aux plans d'action pour la conservation des prairies en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Les activités localisées sont de plus en plus importantes et efficaces. Par exemple, le [South Okanagan-Similkameen Conservation Program](#) de la Colombie-Britannique vise à sensibiliser davantage les propriétaires fonciers aux pratiques de gouvernance visant les prairies appartenant à des intérêts privés.

Consultations :

Dick Cannings, Consulting Biologist, Naramata (Colombie-Britannique)

Peter Blancher, chercheur scientifique, Sciences et technologie, Environnement Canada, Ottawa

Brenda Dale, Wildlife Biologist, Service canadien de la faune, Edmonton

Steve Davis, Wildlife Biologist, Service canadien de la faune; Adjunct Professor, University of Regina, Saskatchewan

Ken DeSmet, Species at Risk Specialist, Wildlife & Ecosystem Protection, Manitoba Conservation, Winnipeg (Manitoba)

Brandy Downey, Senior Species at Risk Biologist, Alberta Sustainable Resource Development, Lethbridge (Alberta)

Pat Fargey, Species at Risk/Ecosystem Management Specialist, Parc national des Prairies, Val Marie (Saskatchewan)

Suzanne Fellows, Assistant Nongame Migratory Bird Coordinator, USFWS, Denver

Janna Foster-Willfong, Senior Ecologist, Environmental Systems Assessment Canada Ltd., Regina

Trevor Herriot, Prairie Naturalist, Regina

Jeff Keith, biologist, Saskatchewan Conservation Data Centre, Ministry of Environment, Regina

Guy Morrison, chercheur scientifique, Sciences et technologie, Environnement Canada, Ottawa

Penny Ohanjanian, Consulting Biologist, Kimberly (Colombie-Britannique)

Jeanette Pepper, Species at Risk Ecologist, Ministry of Environment de la Saskatchewan, Regina

Dave Prescott, Endangered Species Specialist, Alberta Fish and Wildlife Division, AB Environment, Red Deer (Alberta)

John Surgenor, Wildlife Biologist, Ministry of Environment, Kamloops (Colombie-Britannique)

Alan Smith, Consulting Biologist, Saskatchewan

Julie Steciw, Wildlife Biologist, Ministry of Environment, Williams Lake (Colombie-Britannique)

Sources d'information:

Ackerman, D.S. 2007. Distribution, abundance, and habitat associations of the Long-billed curlew in

southwestern North Dakota. Thèse. University of North Dakota, Grand Forks, ÉTATS-UNIS.

Barrow, E. M., et G. Yu. 2005. Climate scenarios for Alberta. A report prepared for the Prairie

Adaptation Research Collaborative (PARC) in cooperation with Alberta Environment. Disponible en anglais seulement à l'adresse :

http://www.parc.ca/pdf/Alberta_Scenarios/main_report.pdf

Conservation Data Centre de la Colombie-Britannique. 2010.

<http://a100.gov.bc.ca/pub/eswp/speciesSummary.do?id=14338> (Consulté le 18 août 2010, disponible en anglais seulement.)

Colwell, M.A., et R.L. Mathis. 2001. Seasonal variation in territory occupancy of non-breeding Curlews in intertidal habitats. *Waterbirds* 24:208-216.

COSEPAC. 2002. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Courlis à long bec (*Numenius americanus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 31 p.

- COSEPAC. Sous presse. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le pipit de Sprague (*Anthus spragueii*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa.
- Davis, Stephen. 2010. "Status and Trends of the Prairies in Canada." Presentation Abstract. Society for Conservation Biology. 2010 Annual Meeting. Edmonton. Le 6 juillet, 2010.
<http://birenheide.com/scb/schedule/singlesession.php?sessno=SY73&order=1271#1271> (Consulté le 1^{er} septembre 2010, disponible en anglais seulement.)
- Devries, J.H., S.O. Rimer et E.M. Walsh. 2010. Cropland nesting by Long-billed Curlews in Southern Alberta. *Prairie Naturalist*. Volume 42.
- Drever, M.C., T.D. Nudds et R.G. Clark. 2007. Politiques agricoles et succès de nidification des canards dans les Prairies canadiennes et états-uniennes. *Avian Conservation and Ecology - Écologie et conservation des oiseaux* 2(2): 5.
<http://www.ace-eco.org/vol2/iss2/art5/> (consulté le 8 septembre 2010.)
- Dugger, B.D., et K.M. Dugger. 2002. Long-billed curlew (*Numenius americanus*). *The birds of North America*. No. 628.
- Environnement Canada, 2010. Site internet du Relevé nord américain des oiseaux nicheurs – Résultats et analyses canadiens, version 3.00. Environnement Canada, Gatineau (Québec) K1A 0H3
- Fellows, S.D., et S.L. Jones. 2009. Status assessment and conservation action plan for the Long-billed Curlew (*Numenius americanus*). US Dept. of Interior, Fish and Wildlife Service, Biological Technical Publication, FWS/BTP-R6012-2009, Washington D.C. Disponible en anglais seulement à l'adresse :
<http://library.fws.gov/BTP/long-billedcurlew.pdf>
- Foster-Willfong, J.M. 2003. Census methodology and habitat use of Long-billed curlews (*Numenius americanus*) in Saskatchewan. Thèse. University of Regina, CANADA.
- Foster-Willfong, J. 2004. Report on Long-billed Curlews in Southwestern Saskatchewan, 2003. Rapport inédit pour le Saskatchewan Environment.
- Gauthier, D.A., A. Lafon, T. Toombs, J. Hoth et E. Wiken. 2003. Grasslands: Toward a North American Conservation Strategy. Canadian Plains Research Center, University of Regina, Regina (Saskatchewan) and Commission for Environmental Cooperation, Montréal (Québec).
- Government of Saskatchewan. 2010. Pilot Program Reduces Coyote Numbers. Communiqué de presse publié le 26 mai 26, 2010.
<http://www.gov.sk.ca/news?newsId=91315bf4-90dc-4620-ad3e-f912a72d6a5d>
 (Consulté le 1^{er} septembre 2010, disponible en anglais seulement.)

- Grasslands Conservation Council (GCC). 2002. B.C. grasslands mapping project: Year 3 mid-term statistical report. Grasslands Conservation Council of B.C., Kamloops (Colombie-Britannique), 38 p.
- Grasslands Conservation Council of BC. 2004. The Grasslands of BC.
- Hammermeister, A., D. Gauthier et K. McGovern. 2001. Saskatchewan's native prairie: statistics of a vanishing ecosystem and dwindling resource. Saskatoon, Saskatchewan: Native Plant Society of Saskatchewan Inc.
- Hartman, C.A., et L.W. Oring. 2009. Reproductive success of Long-Billed Curlews (*Numenius americanus*) in Northeastern Nevada hay fields. *The Auk* 126:420-430.
- Jones, S.L., C.S. Nations, S.D. Fellows et L.L. McDonald. 2008. Breeding abundance and distribution of Long-billed Curlews (*Numenius americanus*) in North America. *Waterbirds* 31:1-14.
- Morrison, R.I.G., B.J. McCaffery, R.E. Gill, S.K. Skagen, S.L. Jones, G.W. Page, C.L. Gratto-Trevor et B.A. Andres. 2006. Population estimates of North American shorebirds, 2006. *Wader Study Group Bulletin* 111:67-85.
- Nernberg, D., et D. Ingstrup. 2005. Prairie Conservation in Canada: The Prairie Conservation Action Plan Experience. USDA Forest Service Gen. Tech. Rep PSW-GTR-191.
- Ohanjanian, I. A. 2004. Long-billed Curlew: Accounts and Measures for Managing Identified Wildlife-Accounts V. 2004. Ministry of the Environment de la Colombie-Britannique.
- Oring, L.W. 2006. Long-billed curlew symposium. *Wader Study Group Bulletin* 109:30.
- Phillips, M.L., W.R. Clark, M.A. Sovada, D.J. Horn, R.R. Koford et R.J. Greenwood. 2003. Predator selection of prairie landscape features and its relation to duck nest success. *Journal of Wildlife Management* 67:104-114.
- Prugh, L.R., C.J. Stoner, C.W. Epps, W.T. Bean, W.J. Ripple, A.S. Laliberte et J.S. Brashares. 2009. The rise of the mesopredator. *Bioscience* 59: 779-791.
- Sargeant, A.B., R.J. Greenwood, M.A. Sovada et T.L. Shaffer. 1993. Distribution and abundance of predators that affect duck production-Prairie Pothole Region. U.S. Fish and Wildlife Service Resource Publication No. 194. U.S. Fish and Wildlife Service, Washington D.C., ÉTATS-UNIS.
- Saunders, E.J. 2001. Population estimate and habitat associations of the Long-billed Curlew (*Numenius americanus*) in Alberta. Alberta Species at Risk Report No. 25. Edmonton (Alberta).
<http://www.srd.alberta.ca/BioDiversityStewardship/SpeciesAtRisk/documents/SAR25-LongBilledCurlew.pdf> (Consulté le 30 août 2010, disponible en anglais seulement).

- Sauer, J.R., J.E. Hines et J. Fallon. 2008. The North American Breeding Bird Survey, Results and Analysis 1966 - 2007. Version 5.15.2008. USGS Patuxent Wildlife Research Center, Laurel (Maryland).
- Smith, A.R. 1996. Atlas of Saskatchewan birds. Saskatchewan Natural History Society, Special Publication No. 22, Regina (Saskatchewan), CANADA.
- Stanley, T.R., et S.K. Skagen. 2005. Final report: Long-Billed Curlew (*Numenius americanus*) population estimate and monitoring guidelines. USGS Fort Collins Science Center, Fort Collins (Colorado). Rapport inédit présenté au U.S. Fish and Wildlife Service.
- Stanley, T.R., et S.K. Skagen. 2007. Estimating the breeding population of Long-billed Curlew in the U.S. *Journal of Wildlife Management* 71:2556-2564.

Auteurs du Sommaire du statut de l'espèce :

Deborah E. Perkins, First Light Consulting and Contract Services, New Gloucester (Maine), ÉTATS-UNIS, et Cheri L. Gratto-Trevor, Sciences et technologie, Environnement Canada, Saskatoon (Saskatchewan), CANADA.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Numenius americanus

Courlis à long bec

Long-billed Curlew

Répartition canadienne : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan

Données démographiques

Durée d'une génération (habituellement l'âge moyen des parents dans la population : indiquer si une autre méthode d'estimation de la durée des générations inscrite dans les lignes directrices de l'UICN (2008) est employée)	6 à 8 années
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Probable
Pourcentage estimé du déclin continu du nombre total d'individus matures pendant [cinq ans ou deux générations].	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations].	Inconnu
Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations].	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] couvrant une période antérieure et ultérieure.	Inconnu
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Non

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	530 000 km ² (selon le rapport de situation original de 2002)
Indice de la zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur selon la grille de 2 x 2; d'autres valeurs peuvent également être inscrites si elles sont clairement indiquées [p. ex., grille de 1 x 1, zone d'occupation biologique])	> 2 000 km ²
La population totale est-elle très fragmentée?	Non
Nombre de « localités* »	Inconnu
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de la zone d'occupation?	Inconnu
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de populations?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités?	Inconnu
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Probablement, en raison des activités agricoles, de la prolifération urbaine et de l'exploitation pétrolière et gazière en cours

* Voir la définition de localité.

Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de la zone d'occupation?	Non

Nombre d'individus matures (dans chaque population)

Population	Nombre d'individus matures
Total	25 000 – 50 000

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce de la nature est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans].	Aucune analyse effectuée
--	--------------------------

Menaces (menaces réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)

<ul style="list-style-type: none"> - perte et dégradation de l'habitat associées à l'aménagement urbain, aux activités agricoles et au développement énergétique - températures et sécheresses accrues associées aux changements climatiques - augmentation du nombre de prédateurs associée à la fragmentation de l'habitat 	
---	--

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur Des données anecdotiques laissent croire à un déclin.	
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Non documentée, mais possible
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Oui
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les immigrants?	Oui
La possibilité d'une immigration à partir de populations externes existe-t-elle?	Possible

Statut existant

COSEPAC : Espèce préoccupante (mai 2011)
--

Statut et justification de la désignation

Statut : Espèce préoccupante	Code alphanumérique : Sans objet
Justification de la désignation : Au Canada, ce grand oiseau de rivage se reproduit en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Les preuves limitées issues de relevés semblent indiquer que la population n'a pas changé de façon significative au cours des dix dernières années, mais des sources non confirmées laissent sous-entendre l'existence de déclin régionaux. Historiquement, l'étendue et la qualité de l'habitat de l'espèce ont connu des déclin considérables en raison de la conversion des prairies indigènes en terres agricoles et en territoire urbain. Les menaces continues incluent : i) la perte et la dégradation de l'habitat attribuables à la prolifération urbaine, à la culture d'habitat indigène marginal et à l'exploitation pétrolière et gazière; ii) la fréquence accrue des sécheresses associée aux changements climatiques; iii) l'augmentation du nombre de prédateurs associée à la fragmentation de l'habitat.	

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Ne correspond pas à ce critère; aucune baisse

du nombre d'individus matures.
Critère B (petite aire de répartition et déclin ou fluctuation) : Ne correspond pas à ce critère; la zone d'occurrence et l'IZO dépassent les seuils.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Ne correspond pas à ce critère; la population dépasse les seuils, et rien n'indique un déclin.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Ne correspond pas à ce critère; la taille de la population et l'IZO dépassent les seuils, et on ne dispose pas de données sur le nombre de localités.
Critère E (analyse quantitative) : Aucune analyse effectuée.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2011)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement
Canada

Service canadien
de la faune

Environment
Canada

Canadian Wildlife
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.